

# Préavis de grève dans l'animation et les métiers qui encadrent l'éducation populaire !

En réponse à l'appel national de la CGT FERC et services publics pour réclamer de meilleures conditions de travail dans l'animation, dans tous les métiers de l'éducation populaire ou touchant de près ou de loin à l'accueil des enfants et familles (En PJ).

Afin de répondre à la précarité croissante, à la diminution proportionnelle de nos revenus et du pouvoir d'achat mais aussi à l'aggravation de nos conditions de travail : application de protocoles compliqués, port du masque, obligation vaccinale, non remplacements de postes, augmentation des tâches, taux d'encadrement de plus en plus élevé, manque de formation, suppression des jours de congés et retour aux 1607 heures annuelles de force !

**Nous appelons nos collègues à faire grève massivement**  
**MERCREDI 15 DÉCEMBRE avec une JOURNÉE NOIRE**  
**dans les accueils de loisirs !**  
**Et un RASSEMBLEMENT FESTIF et COMBATIF à 14H**  
**sur le Parvis de la Mairie ! (Faites vos banderoles et instruments)**

Concernant l'animation, nous réaffirmons notre rejet de la loi de transformation du service public qui détricote nos statuts, supprime nos congés et augmente notre temps de travail à 1607h (nous continuons à considérer que le protocole de fin de conflit introuvable de juin dernier, signé par 1/2 OS n'a aucune valeur).

### Par ailleurs nous revendiquons :

- **Le passage des animateurs.trices en catégorie B et des directeurs.trices en catégorie A.**
- **La titularisation massive des vacataires** sur la base d'une nouvelle évaluation proposée.
- **Une augmentation du salaire** conséquente ou **une prime** correspondante à l'augmentation du temps de travail pour les animateurs.trices.
- **Des moyens pour faire face aux protocoles sanitaires** : économies et respect des normes sont incompatibles ! (sous groupes d'enfants, postes aux plateaux le midi, etc)
- Nous espérons que **les commissions** (Formation, temps du midi, réorganisation) **ne soient pas des supercheries** ! Ces concertations doivent intégrer les syndicats à ce titre nous demandons :
- **La mise en place des 21H de formation sur le temps de travail habituel sur 3 jours banalisés (comme dans les crèches).**
  - **Une prime de 300€ pour les responsables temps du midi** (directeurs.trices ou animateurs diplômés en direction).
- **La mise en place immédiate (dans l'année 2022) de deux stages de formations BAFA par la ville hors période de vacances afin de former et régulariser la situation des structures en difficultés et faciliter le recrutement.**
- **La mise en place de formations qualifiantes et spécialisantes pour les permanents déjà listées** (gazette de l'animation N°1).
- **L'annulation de l'heure prévue en moins un soir/semaine au lieu de RTT.**
- **La mise en place de l'heure en plus un matin sur 4X15 minutes à 11h45.**
- **Enfin nous demandons une réelle protection juridique de l'employeur.**



La section CGT Animation Nanterre : [animation.cgtnanterre@gmail.com](mailto:animation.cgtnanterre@gmail.com)

CFDT territoriaux de Nanterre : [syndicat.CFDT@mairie-nanterre.fr](mailto:syndicat.CFDT@mairie-nanterre.fr)

FO territoriaux Nanterre : [Syndicat.FO@mairie-nanterre.fr](mailto:Syndicat.FO@mairie-nanterre.fr)

